



Espace populations sociétés

Space populations societies

2019-2 | 2019

Espaces, Populations, Sociétés, en mouvements...

Questionner les relations entre aspects socioéconomiques et démographie à l'aune des particularités du milieu rural local wallon au 19^e siècle

Questioning relationships between socioeconomic and demographic aspects in the light of characteristics of the rural local Walloon during the 19th century

Mélanie Bourguignon



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/eps/9054>

DOI : 10.4000/eps.9054

ISSN : 2104-3752

Éditeur

Université des Sciences et Technologies de Lille

Édition imprimée

Pagination : 17/09/2019

ISSN : 0755-7809

Ce document vous est offert par Université catholique de Louvain



Référence électronique

Mélanie Bourguignon, « Questionner les relations entre aspects socioéconomiques et démographie à l'aune des particularités du milieu rural local wallon au 19^e siècle », *Espace populations sociétés* [En ligne], 2019-2 | 2019, mis en ligne le 25 septembre 2019, consulté le 30 septembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/eps/9054> ; DOI : 10.4000/eps.9054

Ce document a été généré automatiquement le 30 septembre 2019.



Espace Populations Sociétés est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Questionner les relations entre aspects socioéconomiques et démographie à l'aune des particularités du milieu rural local wallon au 19^e siècle

Questioning relationships between socioeconomic and demographic aspects in the light of characteristics of the rural local Walloon during the 19th century

Mélanie Bourguignon

Introduction

- 1 En Wallonie, le 19^e siècle est synonyme d'évolutions socioéconomiques majeures parmi lesquelles l'industrialisation, l'urbanisation, la prolétarianisation de la main-d'œuvre ou encore le développement de l'instruction. Celles-ci s'accompagnent de profonds bouleversements dans les régimes démographiques, avec le recul de la mortalité, le déclin de la fécondité ou encore l'accroissement des mobilités. Si ces tendances démographiques pèsent lourdement sur l'évolution des sociétés pré-transitionnelles et transitionnelles, elles sont toutefois entrecoupées par des périodes de crises socioéconomiques, agricoles ou industrielles et d'épisodes de famines ou d'épidémies [Eggerickx, Brée & Bourguignon, 2016].
- 2 Les changements opérés sur le plan démographique au cours du 19^e siècle s'inscrivent dans le contexte global qu'est la transition démographique, traduisant, du point de vue des comportements reproductifs, le passage d'une natalité incontrôlée ou dite « naturelle », largement influencée par les normes sociales et culturelles de l'époque, à une natalité qui relève en premier lieu du contrôle et des choix des couples [Eggerickx et al., 2016]. Au cours du 20^e siècle, un courant de pensées particulièrement intéressant

a émergé, essentiellement centré sur les interactions entre démographie et économie et pour lequel la notion de régime démographique est élémentaire. Reprises sous les termes de théories systémiques, ces dernières postulent que pour toute population, le principal défi consiste à assurer un équilibre optimal entre population et ressources. Tout décalage entre les deux nécessite des adaptations, notamment dans les comportements démographiques face aux changements socioéconomiques [Eggerickx, 2015; Schumacher, 2010]. Dans ce cadre, un « régime démographique » est donc défini comme une combinaison particulière des composantes démographiques (mortalité, fécondité, nuptialité, migrations) propre aux caractéristiques et contraintes d'un contexte particulier, pour maintenir un équilibre entre population et ressources¹. Le déclin de la fécondité est considéré par ces théories comme l'une des solutions permettant de recouvrer un nouvel équilibre, mais ce n'est pas l'unique et la mobilisation de celle-ci dépendrait de la disponibilité d'autres.

- 3 C'est dans ce cadre théorique que s'inscrit cet article qui a pour objectif d'analyser les interactions potentielles entre dynamiques démographiques et socioéconomiques. Il est question ici d'analyser les composantes de deux régimes démographiques particuliers : d'une part, celui d'Ardenne namuroise et, d'autre part, celui de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Nous nous focaliserons essentiellement sur la composante de la natalité puisqu'il s'agit de deux espaces qui, bien que relativement socioéconomiquement semblables, ruraux et géographiquement proches, présentent des calendriers de déclin de la fécondité particuliers. De manière générale, ils se distinguent notamment par l'antériorité de la baisse de la fécondité par rapport à celle observée en Belgique. Mais ils se distinguent aussi entre eux, le déclin de la fécondité de l'Entre-Sambre-et-Meuse étant encore plus précoce que celui de l'Ardenne. Nous posons l'hypothèse que ces divergences seraient liées à des interactions différentes entre démographie et socioéconomie de ces sociétés locales. Dans ce cadre, nous porterons systématiquement une attention particulière aux indicateurs démographiques en temps de crises et ce, afin de déterminer dans quelle mesure les comportements des populations s'adaptent ou non et font face aux accidents de l'histoire.
- 4 Si les relations entre économie et démographie ont été de nombreuses fois discutées, elles ont longtemps été focalisées sur les zones urbaines et industrielles, perçues comme les moteurs du changement où les prémisses de la transition auraient été décelées [Eggerickx & Devos, 2014]. Un faisceau de présomptions laisse pourtant penser que des premiers foyers de contrôle des naissances auraient été repérés dans l'Entre-Sambre-et-Meuse dans le sud de la Wallonie [Eggerickx, 2004; Eggerickx & Bourguignon, 2015 (à paraître)]. S'il s'avère que des modèles précoces de transition ont bien été observés dans quelques espaces ruraux, cela questionnera inévitablement le postulat du développement économique comme un préalable à la « modernisation » des comportements démographiques. Cela nous amènerait à poser l'hypothèse selon laquelle le recours au contrôle de la fécondité est essentiellement une question de stratégies disponibles : à défaut de pouvoir migrer, diversifier les activités économiques et/ou les sources de revenus, améliorer les techniques agricoles..., certaines populations réduisent la taille de leur descendance pour restaurer l'équilibre entre populations et ressources. C'est le principe qui, dès la seconde moitié du 20^e siècle, fut avancé par les théories systémiques de fécondité initiées par Dupâquier [1972], Davis [1963] et Friedlander [1969, 1983]. Outre cette réflexion théorique, les apports de cet article sont également méthodologiques. Si de nombreuses études se focalisent sur la période transitionnelle (1850 et au-delà), occultant complètement la période antérieure

alors que souvent des changements y sont déjà perceptibles, il s'agit ici de parvenir à reconstituer des séries annuelles d'indicateurs démographiques pour l'ensemble du 19^e siècle. Il s'agit également de proposer des indicateurs agrégés à une échelle géographique fine en proposant des aménagements méthodologiques des indicateurs classiquement mobilisés pour l'étude de la fécondité.

- 5 Cet article est subdivisé en six sections. La première porte sur le contenu des théories traitant du déclin de la fécondité, spécialement les théories systémiques envisageant la baisse de la fécondité comme une stratégie parmi d'autres, mobilisée par les populations pour faire face à un déséquilibre entre populations et ressources. La deuxième portera sur les détails méthodologiques sous-jacents aux analyses proposées. Dans la troisième section, nous présenterons brièvement le fonctionnement socio-démo-économique des espaces étudiés au 19^e siècle. La quatrième section sera consacrée à la présentation des résultats qui porteront sur l'interaction entre contexte et démographie. La cinquième partie montrera comment le cadre théorique des systèmes démographiques peut être mobilisé pour interpréter les basses fécondités du 19^e siècle. Enfin, en guise de discussion et conclusion, nous reviendrons sur les contraintes méthodologiques qui ont jalonné nos analyses, notamment parce que l'approche de la fécondité adoptée, à la fois spatialement localisée et temporellement étendue, a impliqué un ensemble de choix méthodologiques aux conséquences parfois non négligeables.

Aperçu des théories traitant de l'interrelation entre socioéconomie et fécondité²

- 6 Depuis le 19^e siècle, la littérature foisonne de théories tentant d'expliquer les raisons du déclin de la fécondité. Le 20^e siècle a notamment été dominé par l'émergence des théories classiques de transition démographique [Vilquin, 2006]. Largement plébiscitées, ces théories présentent le développement économique comme préalable nécessaire au changement démographique. Elles ont toutefois été largement battues en brèche, ne parvenant à expliquer ni le déclin précoce de la fécondité dans une France aux allures d'un pays encore extrêmement rural, agricole et très peu industrialisé à la fin du 18^e siècle, ni encore celui, plus tardif, de l'Angleterre et du Pays de Galles, premiers bastions industriels mais à la traîne en matière de transition de la fécondité [Leboutte, 1995]. Ce lien entre développement économique et démographie a été remis en cause grâce aux conclusions des travaux de l'école de Princeton, privilégiant davantage les explications idéologico-culturelles [Tabutin, 1985; Eggerickx *et al.*, 2016; Brée, 2016], et percevant le déclin de la fécondité « *comme un processus de type innovation-diffusion* » [Schumacher, 2010, p. 71]. Le déclin de la fécondité se serait propagé dans des espaces économiques très différents mais simultanément dans des mêmes univers culturels [Eggerickx *et al.*, 2016, p. 50; Brée, 2016, p. 20]. C'est donc davantage en termes de processus d'émancipation individuelle ou de résistance au changement qu'il faut interpréter les rythmes et les différences spatiales du déclin de la fécondité, même s'il reste admis que le développement économique peut favoriser l'intervention des couples dans le contrôle de la fécondité [Tabutin, 1985].
- 7 En Belgique, R. Lesthaeghe [1977] a tracé les tendances du déclin de la fécondité à l'échelle des régions, provinces et arrondissements. C'est lui aussi qui a expliqué le décalage temporel entre la Wallonie et la Flandre³, principalement à l'aide

d'interactions entre facteurs socioculturels et économiques. Les structures socioéconomiques progressivement modifiées par l'industrialisation et l'urbanisation expliquent en partie ces décalages [Lesthaeghe, 1977]. Mais ce décalage régional est aussi la conséquence de divergences idéologico-culturelles : la Wallonie s'est plus rapidement déchristianisée, faisant d'elle une terre ouverte aux idées nouvelles [Lesthaeghe, 1977; Eggerickx *et al.*, 2016]. S'ajoute à cela l'existence de la barrière linguistique qui a pu faire obstacle à la diffusion de comportements novateurs en termes de contrôle de la fécondité [Lesthaeghe, 1977].

- 8 Nous n'aborderons pas plus en détails ces théories classiques. En leur temps, elles ont été novatrices, fournissant un cadre théorique global mais moins pertinent pour l'explication des spécificités locales [Eggerickx *et al.*, 2016]. Une attention particulière sera toutefois accordée aux théories systémiques, dont l'objet porte sur l'interaction entre composantes démographiques, mais aussi entre composantes démographiques et contexte socioéconomique. Le déclin de fécondité y est perçu sous l'angle d'un processus d'adaptation aux contraintes socioéconomiques [Eggerickx, 2015; Schumacher, 2010]. La transition démographique n'est donc plus seulement une rupture entre deux régimes, l'un de hautes et l'autre de basses natalité et mortalité [Eggerickx, 2015], portée par les zones urbaines et industrielles [Eggerickx & Devos, 2014]. Il s'agit aussi d'un épisode d'accroissement démographique intense qui a mis sous pression les structures existantes et suscité l'ajustement des comportements démographiques [Eggerickx, 2015; Wilson & Airey, 1999; Wilson, 2013].

Le principe homéostatique ou autorégulateur des sociétés d'ancien régime

- 9 Dans les sociétés d'ancien régime, le principe autorégulateur a souvent servi de base à l'analyse des systèmes démographiques [Livi Bacci, 1999; Eggerickx *et al.*, 2016]. Cette approche s'inspire du principe malthusien pour lequel populations et ressources évoluent selon des tendances différentes [Smith, 2007]. Le principal défi consiste alors à maintenir un équilibre entre les deux pour assurer la survie des populations. Pour cela, différentes combinaisons existent, mobilisant une ou plusieurs composantes démographiques, selon les contraintes imposées par le contexte socioéconomique [Eggerickx, 2015]. À l'époque, il n'était donc pas rare que différents systèmes démographiques se côtoyaient dont les caractéristiques variaient selon les particularités locales [Eggerickx *et al.*, 2016].
- 10 D'après J. Dupâquier [1972], dans les sociétés anciennes, le rôle régulateur revenait en premier lieu à la nuptialité, véritable clé de voute de systèmes complexes où interagissent économie, société et démographie [Eggerickx, 2015, p. 120]. Sur le court terme, les systèmes démographiques se caractérisent par une variabilité très importante à laquelle les populations tentent de s'ajuster au travers de stratégies correctrices [Dupâquier, 1972; Smith, 2007; Smith, 1992; Eggerickx *et al.*, 2016]. C'est notamment via l'âge au mariage et la fréquence des mariages qu'il y a compensation des fluctuations de décès [Smith, 1992, p. 178; Smith, 2007]. Trois règles fondamentales régissaient les comportements matrimoniaux des sociétés anciennes : l'interdiction des conceptions hors mariage, l'interdiction de cohabiter hors mariage et l'interdiction du mariage sans établissement conjugal [Dupâquier, 1972, p. 201]. La survenue de décès entraînait la libération d'exploitations, soit des opportunités pour les jeunes hommes

de s'installer en tant que ménages autonomes ; une crise de mortalité était dès lors accompagnée d'une diminution de l'âge au mariage et d'un accroissement de la fécondité pour compenser les pertes liées à une période de crise [Leridon, 2014, p. 37]. Les célibataires constituaient ainsi « *une réserve considérable de reproduction et d'expansion démographique* », [Dupâquier, 1972, p. 202], tandis qu'à l'époque, la crise constituait « *un phénomène exogène qui déclenche dans le système démographique des réactions compensatoires de nature endogène*. » [Bideau, 1983, p. 1041].

- 11 Se basant sur le modèle autorégulateur de Dupâquier [1972], Braudel [1990] estime que la survie de la population passe par le maintien d'un niveau de vie minimum [Braudel, 1990, p. 61]. Le problème survient lorsque cet équilibre entre population et niveau de vie est rompu. Face à un accroissement de population, plusieurs solutions existent : il s'agit d'abord de solutions économiques « naturelles », englobant les techniques de défrichements pour étendre les surfaces cultivables, l'introduction de cultures nouvelles pour accroître la production, ou encore le développement de cultures rémunératrices [Braudel, 1990]. Des ressources « artificielles » peuvent également être mobilisées, comme les échanges « créateurs de surplus », les charrois et le développement de l'industrie rurale [Braudel, 1990, p. 62]. Enfin, il arrive que les populations s'auto-adaptent en reculant l'âge au mariage (avec un effet attendu sur la fécondité) ; l'émigration des populations séduit par contre très peu F. Braudel [1990] qui perçoit les allers et venues des populations comme « *des ballons d'oxygène pour les communautés d'origine : le départ parce qu'il diminue le nombre de bouches à nourrir, le retour parce qu'il apporte l'argent économisé, nécessaire aux impôts, aux achats indispensables, à la remise en marches des lilliputiennes entreprises agricoles*. » [Braudel, 1990, p. 63]. Avec un tel faisceau de réponses, il se situe dans une vision plus boserupienne (une tension suscite le développement d'innovations) que malthusienne du changement démographique (axée sur la déchéance de la population humaine) [Eggerickx et al., 2016; Eggerickx, 2015].

Les théories des réponses multiphasiques

- 12 À l'instar du principe autorégulateur de Dupâquier [1972], la théorie des réponses multiphasiques insiste sur l'interaction entre composantes démographiques et perçoit le changement démographique comme une réponse à une tension [Schumacher, 2010 ; Davis, 1963 ; Friedlander, 1969, 1983]. Chez Davis [1963], le déclin de la mortalité est perçu comme le moteur du changement qui entraîne un accroissement rapide et intense des populations dès la fin du 18^e siècle [Davis, 1963; Schumacher, 2010]. Face à cela, les populations adapteraient leurs comportements en recourant à une multitude de réponses, traditionnelles⁴ ou modernes⁵, dont la baisse de la fécondité [Davis, 1963; Schumacher, 2010; Eggerickx, 2015]. Le décalage entre les déclin de mortalité et de fécondité est extrêmement variable et entraîne des niveaux d'accroissement de population parfois très différents. Chez Davis [1963], ce décalage est fonction de la disponibilité et de l'efficacité d'alternatives au déclin de la fécondité [Davis, 1963, p. 354; Alter, Oris & Neven, 2010]. Contrairement au principe homéostatique de Dupâquier [1972], les migrations font partie intégrante des alternatives face à l'accroissement des populations chez Davis [1963], spécialement celles ayant lieu des milieux ruraux vers les milieux urbains et industriels. Elles expliqueraient le prétendu « retard » de la plupart des zones rurales dans le processus de déclin de la fécondité. « (...) le départ des jeunes ruraux vers les bassins industriels ou les agglomérations soulageait les campagnes alors

que les citoyens n'avaient d'autres opportunités consistantes de mobilité que sociale, fondée sur l'amélioration de leur capital humain, peu compatible avec la compétition pour les ressources parentales au sein de fratries surabondantes. Les populations urbaines auraient donc été contraintes de « moderniser » leurs comportements reproducteurs plus tôt que les populations rurales (Davis, 1963, 358) » [Alter et al., 2010, p. 492].

- 13 Friedlander [1969, 1983] a insisté à plusieurs reprises sur l'interrelation entre composantes démographiques, postulant qu'il existe des tensions (dont l'accroissement de la population) qui suscitent des réponses de nature variable. Pour lui, l'émigration – si elle est compatible aux caractéristiques des sociétés – serait une réponse à l'accroissement des populations, à côté du déclin de la fécondité [Moore, 1945 cité par Friedlander, 1969]. Par ailleurs, il envisage le changement sous un angle large, pas seulement démographique : l'amélioration des techniques agricoles peut entraîner un surcroît de main d'œuvre et devenir une tension si l'économie locale ne parvient pas à absorber ce surplus [Friedlander, 1983]. Il en va de même avec les mesures concernant l'accès à l'instruction ou l'emploi des enfants dans les milieux urbains/industriels [Friedlander, 1983]. Face à de tels changements, les populations ajusteraient leurs comportements, notamment en termes de nuptialité, migrations et fécondité [Friedlander, 1983]. Les réponses peuvent également être non-démographiques, d'ordre socioéconomique (par exemple via la diversification des activités professionnelles) [Friedlander, 1983]. Le recours à un ou plusieurs types de réponses dépend des opportunités disponibles [Friedlander, 1983]. Une telle approche est novatrice, toutes les composantes de la dynamique démographique jouant un rôle régulateur face à une tension [Eggerickx, 2015]. Par ailleurs, cette approche « *accepte la pluralité des processus transitionnels et requalifie positivement les retardataires.* » [Alter et al., 2010, p. 493]. Il s'agit d'une nouvelle vision de la transition démographique, abordée sous un angle pluriel, désormais perçue comme, non pas un ensemble unique de séquences de déclin de la mortalité puis de la natalité, mais un ensemble de combinaisons de réponses possibles choisies par les populations selon les opportunités et la structure de la société [Livi Bacci, 1999; Schumacher, 2010; Eggerickx, 2015].

De la « pauvreté de masse » à la « relative abondance de masse »⁶

- 14 Toute population est motivée par un objectif commun, celui de maintenir un équilibre entre populations et ressources. Derrière cet objectif malthusien, figurent dans les théories systémiques les notions de crise, tension et rupture qui viennent chambouler le fonctionnement local. Si la relation économie-démographie est largement étudiée, son sens est encore débattu. À l'échelle de la Belgique, H. Denis [1897] est l'un des premiers à avoir relié économie, nuptialité et fécondité et avoir perçu les effets de la crise économique de la fin du 19^e siècle. D'après lui, les mouvements des naissances et des mariages sont indissociables de la conjoncture économique défavorable de l'époque [Denis, 1897, p. 8]. La période florissante d'avant-crise s'est accompagnée d'une hausse des salaires, d'un niveau de vie supérieur et d'une volonté à le maintenir [Denis, 1897, p. 11]. La crise est ensuite venue bouleverser les habitudes, notamment en matière de fécondité. Il met ainsi l'accent sur la crainte des populations lors de crises de voir se disloquer leurs acquis et, à terme, elles finiraient par adapter leurs comportements et réduire leur fécondité [Eggerickx et al., 2016]. Julin et Lesoir [1943] ont adhéré à ce

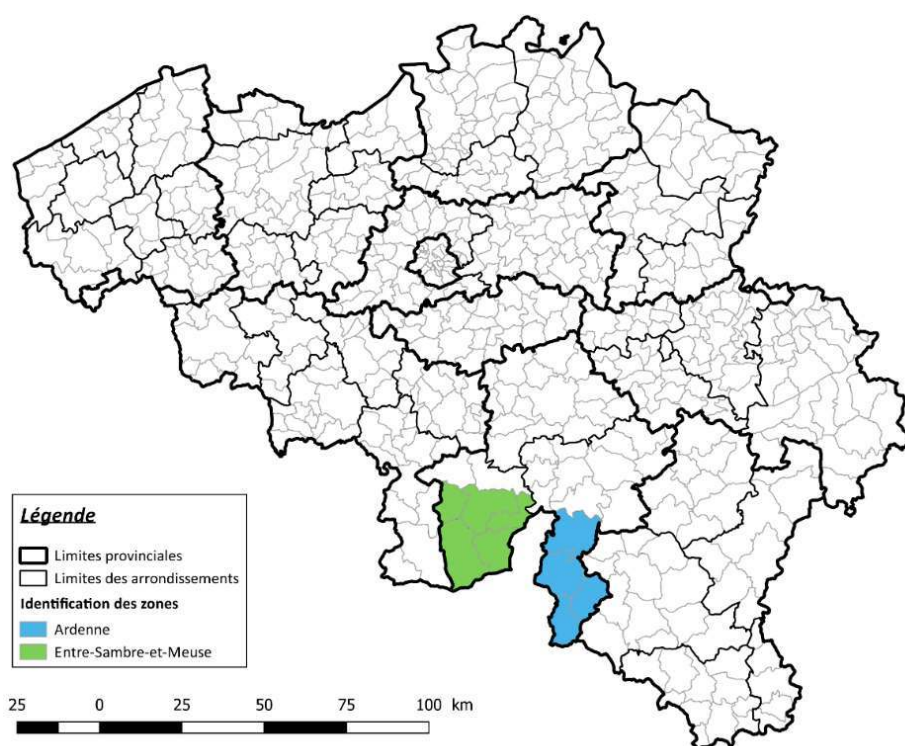
postulat, reliant les fluctuations économiques aux variations de nuptialité et de natalité.

- 15 Durant les années 1980-1990, R. Leboutte [1991] a remis au goût du jour la théorie d'H. Denis : le déclin de la natalité observé dès la fin du 19^e siècle prend place dans un contexte socioéconomique et culturel mouvant où une « *période de relative abondance de masse* » succède à une ancienne période de « *pauvreté de masse* » [Leboutte, 1991, p. 299]. En Belgique, cette transition, survenue dans l'intervalle 1860-1900, s'est d'abord inscrite dans un contexte d'amélioration globale du niveau de vie des populations, à l'origine de nouvelles habitudes de vie, de consommation et d'épargne, ainsi que « *le relâchement de l'accommodation à la pauvreté de masse* » [Leboutte, 1991, p. 296]. S'ensuivit une période de profonde dépression économique qui est venue remettre en cause les nouvelles habitudes de consommation des populations. Si celles-ci n'avaient pas été profondément ancrées, elles auraient été rapidement abandonnées ; mais elles remettent désormais en cause des modes de fonctionnement pour lesquels les populations ont développé un certain goût [Eggerickx *et al.*, 2016]. La limitation des naissances est alors apparue comme envisageable pour tenter de maintenir les acquis [Leboutte, 1991]. Parallèlement, il y aurait eu un changement de mentalité, une prise de distance par rapport à l'institution religieuse, indispensable à la légitimation de la volonté de limiter les naissances [Leboutte, 1991, p. 299]. À partir de 1890, le niveau de vie a donc retrouvé son cours normal d'après-crise, mais la nuptialité et la natalité ont poursuivi leur déclin. La survenue d'une crise n'explique absolument pas la tendance générale de baisse de la fécondité, mais elle serait à concevoir comme un élément déclencheur : à un moment, les populations ont été contraintes de revoir la taille de leur descendance pour s'adapter à la conjoncture économique et, ce faisant, elles ont acquis des modes de vie qu'elles ont préféré conserver sur le long terme. La crise de la fin du 19^e siècle n'explique pas le déclin de la fécondité qui s'est généralisé à l'ensemble de la Belgique au même moment ; elle a peut-être simplement anticipé ou précipité un mouvement de fond qui se préparait depuis plus longtemps.

Données et méthodes

- 16 La littérature foisonne de théories traitant de la potentielle relation entre économie et démographie. L'objectif de cet article consiste bien à analyser les interactions éventuelles entre contextes et démographie. Il s'agira notamment d'observer si et dans quelle mesure les fluctuations socioéconomiques ont eu un effet sur les comportements démographiques des populations et ont pu précipiter dans certains cas le déclin de la fécondité. Ces analyses porteront sur deux régions éminemment rurales du sud de la Wallonie (Figure 1)⁷, celle de l'Entre-Sambre-et-Meuse et celle de l'Ardenne namuroise. Ces deux espaces, géographiquement proches et socioéconomiquement semblables [Eggerickx & Bourguignon, 2015 (à paraître)], ont été sélectionnés pour leurs calendriers de déclin de fécondité distincts et très précoces compte-tenu de la situation nationale observée.

Figure 1. Localisation des zones d'étude



[N.B. : il s'agit ici d'une carte correspondant aux limites des communes actuelles, qui ne correspondent pas exactement aux limites des anciennes communes telles que considérées dans le cadre de cet article]

- 17 Depuis le 19^e siècle, la Belgique est dotée d'un arsenal d'outils statistiques qui permettent de retracer et d'analyser les comportements démographiques avec une profondeur temporelle de plusieurs décennies. Dans le cadre de cet article, les données mobilisées proviennent de sources multiples, notamment des Statistiques du Mouvement de la Population et de l'état civil, où sont consignés le nombre annuel de naissances, mariages et décès pour chaque entité et pour les périodes 1841-1849 et 1852-1910. Afin de couvrir l'entièreté du 19^e siècle, nous avons également récupéré les effectifs annuels de naissances, mariages et décès, comptabilisés à partir des actes d'état civil^{8,9}.
- 18 Les effectifs de populations proviennent également pour grande partie des Statistiques du Mouvement de la Population et de l'état civil, mais aussi des recensements de population effectués à intervalles réguliers depuis 1846. Ces effectifs ne sont toutefois disponibles qu'à partir de 1831 ; afin de ne pas occulter la première partie du 19^e siècle, nous avons utilisé les effectifs des recensements antérieurs (an VIII de la république¹⁰, 1806, 1816, 1818, 1820 et 1830), que S. Vrielinck [2000] a compilés pour l'ensemble des sections de communes belges. Pour chaque intervalle intercensitaire couvrant la période 1800-1830, les effectifs annuels ont ensuite été interpolés linéairement.
- 19 Du point de vue des méthodes, il s'agit de reconstituer les régimes démographiques de nos communes d'intérêt pour la période du 19^e siècle ; cela même dans le but d'identifier comment le contexte socioéconomique affecte ou non les comportements démographiques dans le cadre de sociétés rurales (pré-)transitionnelles. En plus de l'utilisation des taux bruts classiquement mobilisés en démographie, nous mobiliserons

également les indices de fécondité générale mis au point par Coale et Watkins [1986] et des estimations des indices conjoncturels de fécondité. Compte-tenu de la dimension locale des analyses, la reconstitution d'indices à cette échelle fine repose sur une série d'hypothèses que nous discuterons ultérieurement.

- 20 Classiquement, les taux bruts consistent à rapporter le nombre annuel d'événements démographiques (naissances, mariages, décès) à l'effectif total de la population observé à mi-période. Pour peu que l'on dispose du nombre de naissances, mariages et décès, ainsi que de l'effectif de la population, ces indicateurs sont facilement accessibles. Ils donnent de premiers indices sur l'évolution de la natalité, de la nuptialité et de la mortalité. Rapportant toutefois le nombre d'événements démographiques à l'ensemble de la population (soit pas uniquement celle soumise au risque de connaître l'événement), les évolutions de ces taux bruts peuvent ne pas seulement traduire un changement dans la dynamique démographique : ils sont en effet sensibles à la structure par âge des populations concernées, ce qui parasite parfois l'analyse des évolutions.

$$TBNat = \frac{\sum Naissances(t)}{(Pop(t) + Pop(t+1))/2} \quad TBNupt = \frac{\sum Mariages(t)}{(Pop(t) + Pop(t+1))/2} \quad TBMort = \frac{\sum Décès(t)}{(Pop(t) + Pop(t+1))/2}$$

- 21 Pour s'affranchir de ces effets de structure, nous recourrons pour la fécondité, à l'indice de fécondité générale (I_f) de Coale et Watkins [1986]. Celui-ci constitue un indicateur standardisé de fécondité, qui illustre « la part que représenteraient les naissances, observées dans la population étudiée, dans une population de même structure dont la fécondité serait celle des Huttérites. » [Sardon, 1995, p. 170].



$$I_f = \frac{\sum_{x=15}^{49} f_x * F_x}{\sum_{x=15}^{49} h_x * F_x}$$

$$I_f = \frac{\sum N(t)}{\sum_{x=15}^{49} (h_x * F_{\%x} * \frac{Pop(t) + Pop(t+1)}{2})}$$

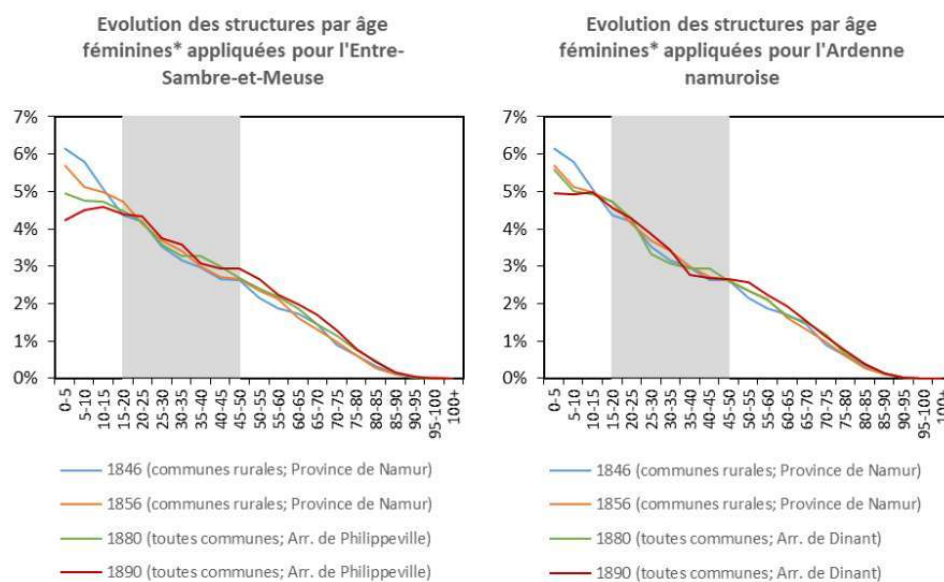
Où f_x est le taux de fécondité par groupe d'âge, F_x le nombre de femmes par groupe d'âge et h_x le taux de fécondité des Huttérites.

Où $N(t)$ représente le nombre de naissances observées durant l'année t , h_x le taux de fécondité des Huttérites, $F_{\%x}$ la proportion de femmes d'âge x parmi la population totale (tous sexes) et l'effectif de population (observé aux temps t et $t+1$) (tous sexes)

- 22 Théoriquement, le calcul de cet indicateur est relativement simple ; pratiquement, il nécessite des données plus complexes que celles requises pour les taux bruts de natalité, de surcroît lorsque l'objectif est de disposer d'une série temporelle longue et disponible à l'échelon spatial fin. Le calcul de cet indicateur à l'échelle de nos deux régions implique de connaître les taux de fécondité par âge, ainsi que les effectifs annuels de femmes par groupe d'âges. Or, pour le 19^e siècle, on dispose, au mieux, du nombre annuel de naissances observées (qui correspond à notre numérateur¹¹) pour les deux régions, du taux de fécondité des Huttérites et, ponctuellement, aux dates des

recensements de population, du nombre de femmes par groupe d'âges mais ce, uniquement à l'échelle des provinces (pour les années 1846 et 1856) ou des arrondissements (pour les années 1880 et 1890). Comme T. Eggerickx [2004] et R. Costa [2015] l'ont suggéré, des estimations de l'indice I_f seront toutefois établies pour l'ensemble du 19^e siècle, à l'échelle des deux régions étudiées. Elles reposeront sur l'hypothèse que la structure par âge observée au niveau provincial ou de l'arrondissement est identique à celle observée à l'échelon local plus fin. Nous postulons par ailleurs que les évolutions des structures par âge au cours du 19^e siècle sont marginales (surtout aux âges reproductifs) (Figure 2) et que les structures observées en 1846, 1856, 1880 et 1890 sont représentatives de l'ensemble des structures annuelles observées entre 1800 et 1910. Ainsi, pour estimer le nombre de femmes par groupe d'âges (F_x) à l'échelle des deux régions, et donc l'indice I_p , nous le déduirons de la structure provinciale des communes rurales de 1846 pour la période antérieure à 1847, de la structure provinciale des communes rurales de 1856 pour la période 1847-1856, de la structure des arrondissements¹² concernés de 1880 pour la période 1857-1880, et enfin, de la structure de 1890 des mêmes arrondissements pour la période 1881-1910.

Figure 2. Evolution des structures par âge féminines (tout état civil) appliquées pour l'Entre-Sambre-et-Meuse et l'Ardenne namuroise.



* Proportions exprimées par rapport à l'effectif total de population (tous sexes confondus)

Sources : Recensements de population, 1846, 1856, 1880 et 1890

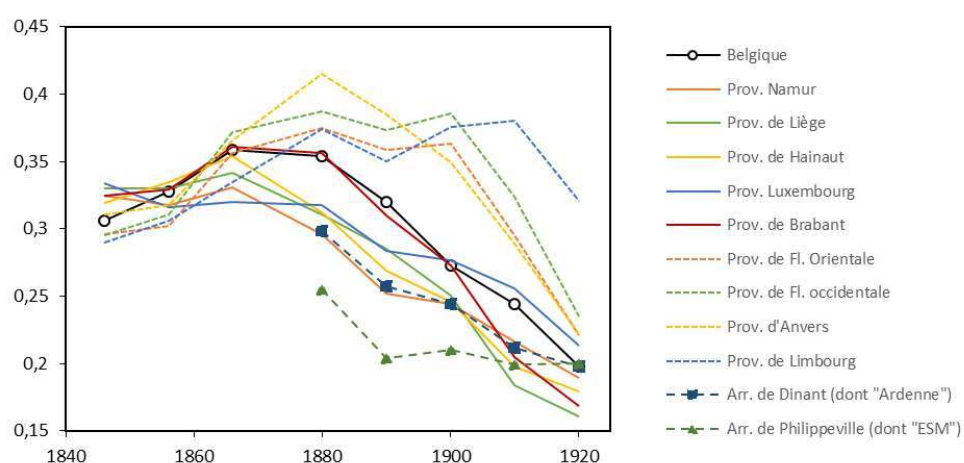
- 23 L'interprétation de l'indice I_f est peu aisée, l'échelle étant difficilement interprétable : elle correspond au ratio entre fécondité observée et fécondité attendue si cette dernière était naturelle¹³. À partir de l'indice I_p , il est possible d'estimer l'indice conjoncturel de fécondité, plus instinctif puisqu'il s'agit du nombre d'enfants par femme. Ce dernier est estimé en multipliant l'indice I_f par l'indice conjoncturel de fécondité des Huttérîtes, soit 12,44 enfants par femme [Sardon, 1995].

$$ICF(t) = I_f(t) * ICF_{huttérîtes}(t) = I_f(t) * 12,44$$

L'Ardenne et l'Entre-Sambre-et-Meuse au 19^e siècle

- 24 En Belgique, les études approfondies portant sur le déclin de la fécondité du 19^e siècle ne sont pas rares. Souvent, elles ont pour vocation de proposer un cadre général à l'échelle globale ; c'est le cas des travaux issus du projet Princeton [Coale & Watkins, 1986], dont la monographie de Lesthaeghe [1977] qui fait figure de référence pour le cas belge. Lesthaeghe [1977] confirme notamment l'antériorité du déclin de la fécondité dans certains espaces. De manière générale, le déclin de la fécondité est précoce en Wallonie, surtout dans les arrondissements de Dinant et Philippeville¹⁴, où en 1880, les indices de fécondité générale se situent à des niveaux inférieurs à ceux des autres provinces du pays.

Figure 3. Evolution des indices synthétiques de fécondité générale (If) pour la Belgique, par province et pour quelques arrondissements.

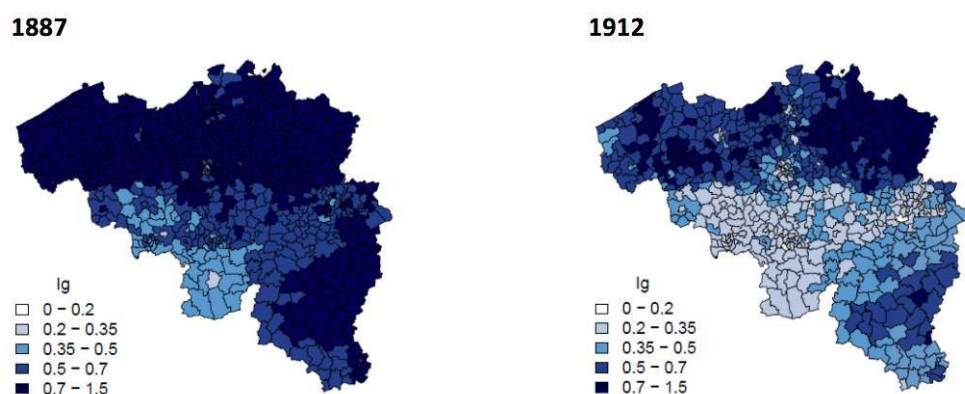


Sources : graphique réalisé à partir des données publiées dans Coale et Watkins [1986, pp. 81-84] et Lesthaeghe [1977].

- 25 D'autres auteurs ont opté pour des études approfondies dans un cadre géographique plus restreint ; c'est le cas de recherches plus récentes réalisées aux quatre coins de la Belgique, notamment en Entre-Sambre-et-Meuse [Poulain, 1996], dans les anciens bassins industriels de Charleroi [Eggerickx, 2004] ou encore dans quelques communautés urbaines ou rurales de Flandre Orientale [Matthys, 2012], du pays namurois [Debuisson, 2015], de Herve et d'Ardenne orientale [Neven, 2003], de Verviers [Alter, 1988] ou de Huy [Oris, 1991]. Le cas de quelques communes namuroises d'Entre-Sambre-et-Meuse et d'Ardenne apporte un regard complémentaire : il s'agit d'espaces relativement inexplorés alors qu'un faisceau de présomptions indique que des changements précoces y auraient été observés dès la première moitié du 19^e siècle, lorsqu'en Belgique la transition de la fécondité n'en était pas encore à ses premiers balbutiements. Les quelques études qui ont été publiées jusqu'alors traitent le plus souvent des années post-1880 ; la nôtre se focalisera sur l'ensemble du 19^e siècle, pour tenir compte des changements intervenus plus tôt dans ces régions.
- 26 L'étude de Costa [2015] se situe dans une approche intermédiaire puisqu'il a proposé une étude globale de la transition de la fécondité à l'échelle de la Belgique, tout en privilégiant une granularité géographique extrêmement fine, basée sur les anciennes communes. En 1887, le déclin de la fécondité semble bien amorcé¹⁵ pour un ensemble de

communes situées en Wallonie, spécialement celles (tantôt rurales, tantôt de type plus industrialisé) situées dans le sud des provinces du Hainaut et de Namur, le long de la frontière française [Costa, 2015]. En 1912, le déclin s'est poursuivi dans ces communes mais s'est également quasiment généralisé à l'ensemble des communes du royaume, avec des communes qui restent largement en avance et d'autres plus « à la traine » dans le processus de transition.

Figure 4. Indice de fécondité légitime par ancienne commune de Belgique pour les années 1887 et 1912.



Source : Costa [2015, p. 94]

- 27 Les arrondissements de Philippeville et Dinant se distinguent à de nombreux autres points de vue et se caractérisaient au 19^e siècle par une situation généralement plus favorable qu'à l'échelle du Royaume. Outre leur faible fécondité et leur précocité dans le processus de transition, ces espaces se caractérisent par une sous-mortalité, avec un avantage assez net pour l'arrondissement de Dinant (+ 5,7 ans d'espérance de vie par rapport à la Belgique) et encore plus flagrant pour celui de Philippeville (+ 7,7 ans). Les écarts vont dans le même sens concernant la mortalité infantile et juvénile.
- 28 Au 19^e siècle, les comportements démographiques étaient encore empreints des appartenances religieuses, culturelles et familiales des individus. Pour des raisons religieuses notamment, toute festivité était proscrite durant les périodes de pénitence lors desquelles l'abstinence était de rigueur. Dans les sociétés catholiques, cela se traduisait par une plus faible fréquence des mariages durant les périodes de Carême et de l'Avent, et inversement dans les sociétés où le processus de sécularisation était en cours. Pour mesurer ce phénomène, Lesthaeghe [1991] a mis au point l'indicateur *Marriages in Lent and Advent* (MLA), qui rapporte la part des mariages observés en mars et en décembre au coefficient 2/12. La valeur 1000 signifie qu'autant de mariages sont observés durant les périodes de Carême et d'Avent que durant les autres mois de l'année. Plus la valeur est inférieure à 1000, plus l'interdit religieux est respecté. De ce point de vue, les arrondissements de Dinant et de Philippeville ne présentent pas des comportements très différents de ceux observés à l'échelle nationale. Des deux espaces, l'arrondissement de Philippeville est celui qui présente la valeur la plus élevée. Mais à côté d'autres, la transgression de cet interdit y reste plus marginale [Eggerickx *et al.*, 2016].
- 29 Ces espaces, (quasi-)exclusivement ruraux, se distinguent aussi d'un point de vue socioéconomique, avec un taux d'alphabétisation sensiblement plus élevé qu'à l'échelle

nationale. Ce qui distingue par contre nettement l'arrondissement de Dinant de celui de Philippeville, ce sont les secteurs d'occupation des populations. À dominante essentiellement agricole, l'arrondissement de Dinant est typiquement composé d'entités où la part de la population occupée dans le secteur de l'agriculture, de l'élevage et du travail forestier est prédominante et où les agriculteurs sont, très souvent, propriétaires de grandes exploitations [Eggerickx *et al.*, 2016]. Du côté de Philippeville, les populations exercent davantage qu'en Ardenne dans le secteur industriel.

Tableau 1. Indicateurs sociodémographiques relatifs aux arrondissements de Dinant et Philippeville et à l'ensemble du Royaume.

Indicateurs [source]	Arr. de Dinant	Arr. de Philippeville	Belgique
Espérance de vie à la naissance (1889-92) [1,3]	51.4 ans	53.4 ans	45.7 ans
Mortalité infantile (1889-92) [1,3]	115‰	98‰	160‰
Mortalité juvénile (1889-92) [1,3]	53‰	43‰	96‰
% Population urbaine (communes ≥ 5.000 hab.) (1866) [1]	7.6%	0.0%	35.8%
Contrôle moral MLA [3]	338	404	387
Taux d'alphabétisation (1890) [1]	76.9%	79.5%	62.4%
% Industrie (1900) [1]	29.1%	40.1%	42.0%
% Agriculture (1900) [1]	30.4%	22.7%	24.0%
Exploitations < 50 ares (1846) [2]	27.7%	33.6%	43.2%
Exploitations > 2 ha (1846) [2]	37.1%	34.0%	30.1%
% Propriétaires (1846) [2]	62.6%	53.7%	35.1%
[1] Recensement de population ; [2] Recensement de l'agriculture ; [3] Statistiques de l'Etat civil			

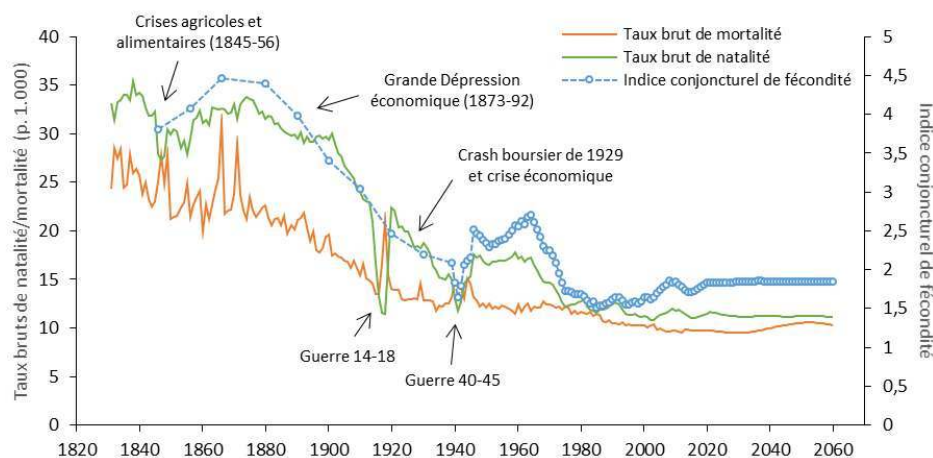
Source : chiffres issus de l'article d'Eggerickx et Bourguignon [2015 (à paraître)].

Quelles preuves empiriques des interactions entre contexte et démographie ?

- 30 À l'échelle de la Belgique préindustrielle et de l'Europe plus largement, les effets empiriques des crises économiques ou de subsistance ont déjà été discutés [par exemple Eggerickx *et al.*, 2016 ; Alter, Oris & Neven, 2007 ; Van Poppel & Nelissen, 1999 ; Devos, 1999]. Les analyses sont parfois très anciennes¹⁶ et démontrent l'intérêt que le démographe-historien porte à cette relation.

- 31 Portant précisément sur le cas belge, Eggerickx *et al.* [2016] ont analysé l'interrelation entre fécondité et économie et montre (Figure 5) que durant la première partie du 19^e siècle et jusqu'en 1875 environ, la natalité reste relativement stable, excepté à quelques périodes où elle est ponctuellement perturbée par des épisodes de crises (notamment lors des crises alimentaires de 1845-56). À l'inverse, la période de forte industrialisation de 1846-66 entraîne une reprise de la natalité, de l'ordre de 4,5 enfants par femme, qui se stabilise ensuite jusque dans les années 1880.
- 32 La baisse décisive de la natalité intervient à l'échelle de la Belgique à partir des années 1870, de manière concomitante avec la crise économique et industrielle qui a frappé le pays durant plus de vingt années [Eggerickx *et al.*, 2016]. S'ensuit alors une brève période de stabilité de la natalité, où s'entremêlent sans doute une volonté des couples de contrôler leur fécondité et des effets de rattrapage de mariages et de naissances postposés lors des années antérieures de crises. Mais dès le début du 20^e siècle, le déclin de la fécondité reprend, accentué par les accidents de l'histoire tels que les deux guerres mondiales ou le crash économique des années 1930 [Eggerickx *et al.*, 2016].

Figure 5. Evolution des taux bruts de natalité et de mortalité et de l'indice conjoncturel de fécondité en Belgique.



Sources : DGS, Bureau fédéral du Plan, Statistiques de l'Etat civil et du Mouvement de la population, Eggerickx *et al.* [2016, p. 48]

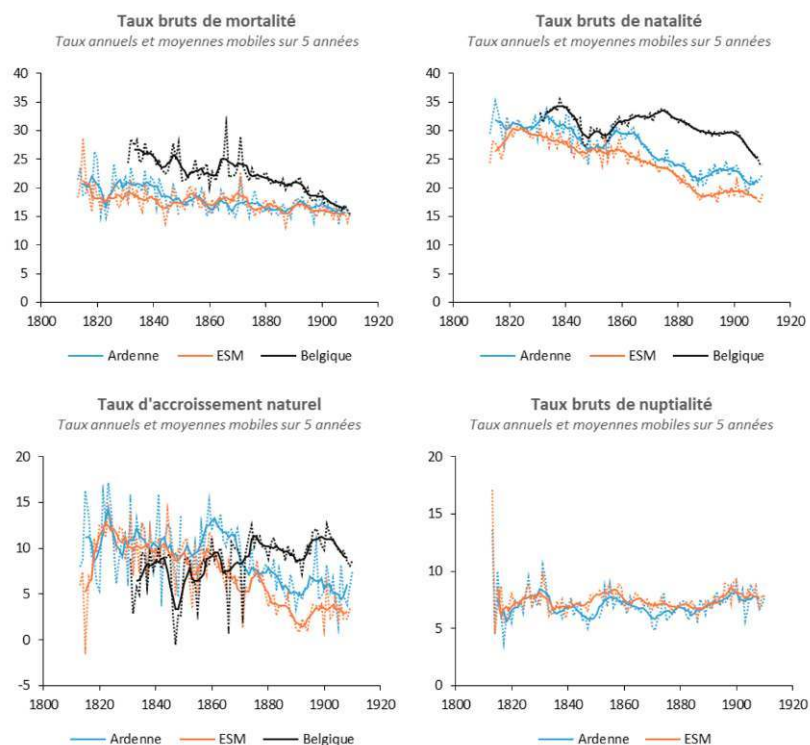
- 33 Depuis quelques années, plusieurs études ont été réalisées à une échelle parfois très locales et mettent en évidence des mécanismes d'ajustement des âges au mariage et des niveaux de fécondité face à des événements contextuels affectant le contexte économique et/ou sanitaire. Vandenbroeke [1977] a réalisé une étude démographique approfondie des provinces de Flandre et de Brabant. Il a montré que pour la période 1630-1900, l'âge moyen au premier mariage est estimé à 27 ans mais connaît d'importantes variations périodiques qu'il attribue aux fluctuations temporaires de mortalité. Jusqu'au milieu du 18^e siècle, les crises de mortalité sont généralement suivies d'un relâchement du frein malthusien. Le système laisse ensuite place à des comportements nuptiaux de plus en plus restrictifs, avec une accélération notable de la hausse de l'âge au premier mariage dès la fin du Régime français, qui atteindra des sommets durant la décennie 1850 [Vandenbroeke, 1977, p. 10].
- 34 Parallèlement au régulateur démographique qu'est la nuptialité, certaines recherches ont montré l'importance des migrations¹⁷ pour soulager la pression démographique

observée à certaines périodes. Avant 1850, dans les anciens régimes démographiques préindustriels d'Ardenne orientale et du Pays de Herve, les variations et les différentiels de fécondité s'expliquaient principalement par des épisodes d'épidémies et de crises économiques [Alter *et al.*, 2007]. Les segments les plus pauvres de ces sociétés, caractérisés par des faibles niveaux de fécondité, étaient également plus vulnérables face aux variations de prix [Alter *et al.*, 2007, p. 155]. Mais après 1850, la situation socioéconomique a sensiblement progressé, avec l'amélioration des conditions économiques de l'époque, grâce à l'industrialisation des villes qui a drainé de plus en plus d'individus depuis les campagnes [Alter *et al.*, 2007, p. 155]. Pour autant, la logique de frein malthusien de la nuptialité n'a pas été abandonnée ; elle a davantage servi les intérêts économiques des populations (dans l'objectif d'accumulation de biens) alors qu'avant il s'agissait d'assurer la survie des populations [Alter *et al.*, 2007, p. 155].

- 35 À l'échelle locale, l'ensemble de la composante naturelle démographique a été recomposée pour la quasi-totalité du 19^e siècle (Figure 6). Les communes de l'Entre-Sambre-et-Meuse (ESM) semblent avoir été précurseurs en matière de déclin de la fécondité, lequel aurait débuté vers les années 1820-1830. Le taux brut de natalité est passé d'un peu plus de 30‰ vers 1825 à moins de 20‰ à la fin du 19^e siècle, niveau qui, selon Chesnais [1986], traduirait une fécondité maîtrisée. Du côté ardennais, le déclin est plus incertain. La décroissance de la natalité n'est réellement enclenchée qu'à partir de la décennie 1850. Si, dans les deux espaces, les calendriers de déclin de la fécondité présentent des divergences entre eux, ils sont néanmoins plus précoces qu'à l'échelle nationale. À certaines périodes, le déclin a cependant été ralenti ou accéléré. Durant les décennies 1840 et 1880, la natalité a littéralement plongé alors que sévissaient de graves crises alimentaires (1845-1856) et économiques (1873-1892). Ces épisodes ont été suivis d'une stabilisation du déclin (voire d'une reprise de la fécondité du côté ardennais), entre autres vers 1850 et 1890-1900, correspondant à des périodes de regain économique post-crise [Bruneel, Daelemans, Dorban & Vandenbroeke, 1987; Eggerickx & Bourguignon, 2015 (à paraître)]. Au 19^e siècle, les fluctuations dans les composantes de la démographie des anciens régimes sont importantes, certains parleront même de « démographie en accordéon » [Bruneel *et al.*, 1989; Eggerickx, 2015; Eggerickx & Bourguignon, 2015 (à paraître)]. Du côté ardennais, l'alternance entre déclin et reprise de fécondité est bien marquée, les épisodes de crises se dessinent assez franchement sur la courbe des taux bruts de natalité, avec des hausses consécutives durant les années ultérieures. Dans l'ESM, cette natalité en accordéon est moins visible, probablement moins sensible aux conjonctures de l'époque. Certains auteurs ont parfois questionné cette caractéristique sous l'angle de la modernité, voire d'une indépendance progressive des composantes socioéconomiques et démographiques [Eggerickx, 2004; Eggerickx *et al.*, 2016].
- 36 Au cours du 19^e siècle, les changements en termes de mortalité sont moins spectaculaires en Ardenne et dans l'ESM, le déclin étant déjà bien amorcé dès les années 1820. Les aléas de l'histoire économique et sanitaire ont eu un effet sur la mortalité des 19^e et 20^e siècles. Mais leur impact semble toutefois s'être amoindri au fil du temps, avec des oscillations annuelles de moins en moins marquées, pour devenir quasi inexistantes durant la seconde moitié du 19^e siècle. Seule l'épidémie de choléra de 1866 reste très visible en termes de mortalité à l'échelle de la Belgique, de même que celle de variole en 1871, perceptible à l'échelle nationale et des deux espaces étudiés¹⁸.

- 37 Avec une mortalité déjà en plein déclin au début du 19^e siècle, et une natalité qui entame son décrochage en Ardenne et dans l'ESM, il en résulte un accroissement naturel de la population en pleine transition. Dans l'ESM, il atteint rapidement des niveaux exceptionnellement bas pour l'époque (de l'ordre de 2 ou 3 ‰ en pleine dépression économique), avec une mortalité et une natalité qui évoluent de concert. Du côté ardennais, le décrochage est un peu moins rapide, du fait d'une mortalité en baisse mais d'une natalité de tendance incertaine jusqu'au milieu du 19^e siècle. L'accroissement naturel se maintient ainsi au moins jusqu'en 1860 puis entame son déclin, rejoignant quasiment les niveaux observés dans l'ESM au début du 20^e siècle. Ces évolutions tranchent complètement avec celles observées au niveau national : le taux d'accroissement des populations augmente jusqu'à la fin du 19^e siècle, où il franchira encore le seuil des 10‰.
- 38 Du côté de la nuptialité, les tendances semblent moins se distinguer d'un espace à l'autre. Aucune tendance à la baisse ou à la hausse ne caractérise le 19^e siècle. Des fluctuations sont cependant observables selon les années et mériteraient d'être analysées au regard des évolutions socioéconomiques de l'époque. Des effets de la conjoncture sur la nuptialité sont généralement attendus, dans la mesure où la fécondité dans le mariage est largement incontrôlée et où le principal facteur d'ajustement démographique dans les anciens régimes démographiques se faisait par le biais des pratiques matrimoniales. Ainsi, à défaut de subsistances nécessaires pour créer son propre ménage, le report des mariages à des âges plus élevés et le célibat définitif étaient encore largement pratiqués au 19^e siècle [Bourguignon, 2019]. Aux 18^e et 19^e siècles, les âges au mariage étaient relativement tardifs en Belgique (entre 27 et 29 ans) et la proportion de femmes célibataires à 50 ans assez forte (entre 15 et 20%) [Eggerickx *et al.*, 2016]. Selon la conjoncture économique, l'âge au mariage présente des variations importantes essentiellement liées à des évolutions de mortalité. Les expériences de Flandre et du Brabant montrent notamment une diminution de l'âge au mariage depuis la deuxième moitié du 17^e siècle, consécutivement à des épisodes de surmortalité liés aux grandes épidémies de peste et de dysenterie et aux fluctuations de prix observées à l'époque [Vandenbroeke, 1977]. Au 18^e siècle, la tendance s'est inversée compte-tenu de l'accélération de l'accroissement des populations, les comportements matrimoniaux devenant progressivement plus restrictifs qu'auparavant [Vandenbroeke, 1977; Eggerickx *et al.*, 2016, p. 60]. Des premières analyses réalisées sur la base des recensements de population pour les arrondissements correspondant à l'ESM et l'Ardenne montrent qu'ensuite, le frein du mariage s'est progressivement relâché (le mariage redevenant un fait de plus en plus universel et survenant à des âges de plus en plus jeunes), parallèlement à la diminution du nombre d'enfants par femme [Bourguignon, 2019].

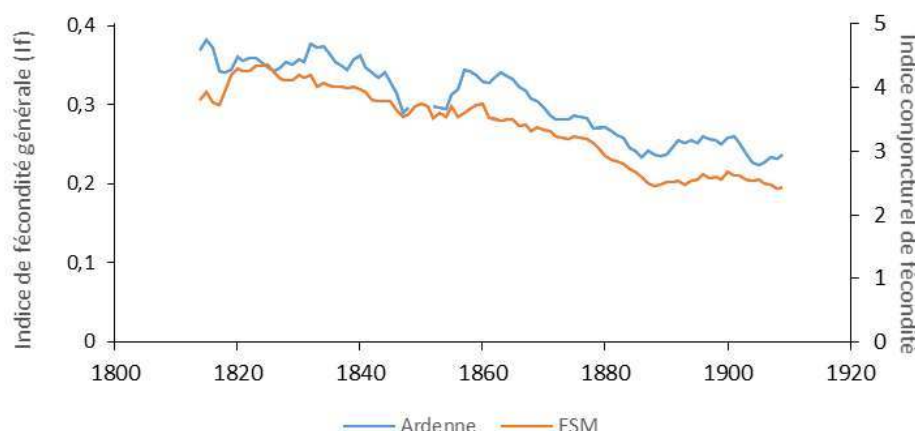
Figure 6. Evolution des taux bruts de mortalité, de natalité, d'accroissement naturel et de nuptialité (p. 1.000) en Ardenne namuroise, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse et en Belgique, taux annuels et moyennes mobiles sur 5 années.



Sources : Registres d'Etat civil, Statistiques publiées du Mouvement de la Population et de l'Etat civil, Vrielinck [2000], recensements de population.

- 39 Moins soumis aux effets de structures des populations, l'indice de fécondité générale et l'indice conjoncturel de fécondité évoluent conformément aux taux bruts de natalité : antériorité et linéarité du déclin dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, tendance incertaine durant la première moitié du 19^e en Ardenne suivi du déclin irréversible à partir des années 1850-60. Quel que soit l'indicateur, on repère les phases de ralentissement et d'accélération du processus au cours du 19^e siècle (identiques à celles répertoriées à l'aide des courbes des taux bruts), concomitantes aux conjonctures économiques et sanitaires de l'époque.

Figure 7. Evolution des estimations d'indice de fécondité générale et d'indice conjoncturel de fécondité (nombre d'enfants par femme) en Ardenne namuroise et dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, taux annuels (moyennes mobiles sur 5 années).



Sources : Registres d'Etat civil, Statistiques publiées du Mouvement de la Population et de l'Etat civil, Vrielinck [2000], recensements de population ; calculs de l'auteur

Encadré : Les indices de Dupâquier pour déceler des crises ? Les résultats sont incertains...

Dans les années 1970, une méthode avait été mise au point par Dupâquier [1979] pour identifier des périodes de crise de mortalité et en évaluer l'intensité. Dans sa formule initiale, l'indicateur correspond à la différence entre le nombre de décès observé durant l'année t et la moyenne des décès observés durant les 10 années antérieures à l'année t , le tout pondéré par l'écart-type des décès observés durant ces mêmes 10 années antérieures.

Plusieurs tests ont été effectués pour l'ESM et l'Ardenne namuroise (avec parfois des ajustements de la formule de départ pour essayer de répondre aux principales critiques de l'indicateur – voir, par exemple, Chevet [1993] ou Debuisson [2015]). Si les résultats sont plus difficiles à lire, ils montrent néanmoins des variations annuelles non linéaires dans la survenue des événements démographiques tels que les décès, les mariages ou les naissances. Les situations que l'on devrait considérer comme des épisodes de crise de mortalité sont peu nombreuses si l'on s'en tient à l'indicateur de Dupâquier. La seule « crise », commune aux deux espaces et d'intensité moyenne ou forte, se serait produite en 1871, probablement en lien avec l'épidémie de variole qui a sévit plus globalement au niveau national. De manière plus générale, l'instabilité des courbes durant la première moitié du 19e siècle témoigne des aléas imprévisibles hors de la portée humaine (épidémies, conditions climatiques, famines...). Mais progressivement l'avancée dans le 19e siècle est accompagnée d'une disparition progressive des épisodes répétés de crise de mortalité, à l'instar de ce que M. Debuisson [2015] a observé pour quelques communes namuroises.

L'indice de Dupâquier était initialement prévu pour évaluer l'intensité des crises de mortalité. Des analyses équivalentes ont été reproduites pour la natalité et la nuptialité, de sorte que nous puissions mesurer l'influence du contexte (au sens large) sur les décès, mais aussi sur les mariages et les naissances. En matière de natalité, des parallèles assez nets apparaissent avec les constats posés à partir des

indicateurs classiques de fécondité (voir avant). Des épisodes de sous-natalité sont détectés durant les décennies 1840, 1860, 1870 et 1880, durement frappées par des épisodes de crise alors que durant les années 1850 et 1890-1900, on se situe davantage en situation de surnatalité. En matière de nuptialité, les tendances sont moins évidentes et plus fluctuantes d'une année à l'autre. On repère quelques épisodes de sur-nuptialité, notamment durant les décennies 1850 et 1890-1900.

L'approche des régimes démographiques comme cadre explicatif aux interactions entre contexte et démographie

- 40 À ce stade, et compte-tenu des indicateurs mobilisés, il est encore prématuré de conclure que les comportements démographiques des populations ne sont que le résultat de stratégies délibérées des couples d'anticiper, reporter, voire annuler un mariage ou une naissance. Néanmoins, une série d'indices laisse penser que le monde rural n'était probablement ni homogène, ni conservateur, ni réticent au changement [Eggerickx & Bourguignon, 2015 (à paraître)]. Au contraire, il se caractérise par une diversité des situations, notamment en matière de déclin de la fécondité, avec une antériorité parfois très marquée de certains espaces comme l'Entre-Sambre-et-Meuse et, dans une moindre mesure, l'Ardenne.
- 41 Le plus souvent, les basses fécondités observées dans le monde rural sont généralement interprétées comme le résultat d'un processus de diffusion de l'innovation, de transmission de comportements novateurs qui ont d'abord émergé parmi les populations urbaines et industrielles et les élites socioéconomiquement privilégiées, puis se sont propagées vers les groupes ruraux et les classes sociales les plus défavorisées [Lesthaeghe, 1977; Schumacher, 2010; Costa, 2015]. Quelquefois, les résultats empiriques ont soutenu ces théories diffusionnistes. C'est notamment le cas de l'étude d'H. Damas (1964) citée par Eggerickx [2004, p. 123] qui postule que « *cette région de l'Entre-Sambre-et-Meuse aurait été contaminée par le modèle français, où rappelons-le, la restriction volontaire des naissances s'est amorcée avec près d'un siècle d'avance sur les autres pays de l'Europe occidentale.* ». C'est également le cas de l'étude de Debuisson [2015, p. 481] qui, pour le cas de Rienne, localité ardennaise de l'extrême-sud de la province de Namur ayant connu une transition de fécondité précoce, aurait été influencée tant culturellement qu'économiquement par son voisin français et aurait hérité de ses habitudes malthusiennes de limitation des naissances. Une question reste néanmoins en suspens : pourquoi l'influence française expliquerait-elle les basses fécondités observées très tôt durant le 19^e siècle dans l'Entre-Sambre-et-Meuse alors que dans d'autres espaces frontaliers, la fécondité s'est maintenue bien plus longtemps à des niveaux franchement supérieurs [Eggerickx & Bourguignon, 2015 (à paraître)] ? Par ailleurs, s'il s'agit d'un processus de diffusion, il faudrait s'attendre à ce que le déclin de la fécondité se propage ensuite aux régions avoisinantes à celles du sud de la province de Namur ; or, il n'en est rien [Eggerickx, 2004; Eggerickx & Bourguignon, 2015 (à paraître)].
- 42 D'autres études ont davantage privilégié l'approche des régimes démographiques pour expliquer les décalages substantiels dans les déclin de fécondité qu'il existe entre certaines zones de Wallonie. D'après Poulain [1996] par exemple, l'antériorité observée

dans l'Entre-Sambre-et-Meuse résulterait simplement de l'adoption par les populations de stratégies d'adaptation de leurs comportements démographiques face aux contraintes socioéconomiques de l'époque. Durant les années 1820-1830, la disparition progressive des mines, fourneaux, forges et affineries, très présents dans cette région, et des activités associées, aurait suscité de nombreux ajustements chez les populations concernées [Poulain, 1996]. Certaines ont émigré de ces espaces quasiment redevenus ruraux pour s'établir dans les espaces nouvellement industrialisés, plus rentables et porteurs de revenus [Poulain, 1996]. D'autres au contraire ont préféré rester au village, quitte à composer avec un terroir agricole plus restreint et de plus en plus morcelé [Poulain, 1996]. Ces derniers ont progressivement été contraints de revoir leurs aspirations de fécondité à la baisse, compte-tenu de la délocalisation d'un secteur source à la fois de main d'œuvre et de revenus [Poulain, 1996].

- 43 Plus globalement, nous posons ainsi l'hypothèse que les basses fécondités observées très tôt durant le 19^e siècle dans l'Entre-Sambre-et-Meuse et en Ardenne sont le résultat de comportements d'adaptation face à des contraintes liées aux contextes et à la disponibilité/l'indisponibilité d'alternatives au contrôle de la fécondité. C'est l'idée qui sous-tend les théories systémiques, lesquelles prévoient que les populations ajustent sans cesse leurs comportements démographiques aux conditions d'existence du moment. Si la natalité a rapidement diminué dans ces régions, ce serait à cause de l'absence d'alternatives pour faire face à une situation socioéconomique moins florissante, comme l'émigration vers des espaces urbains ou industriels avec possibilités de débouchés pour absorber le surplus de main d'œuvre présent dans les lieux d'origine ou encore la diversification et le cumul d'activités économiques et de sources de revenus pour les ménages. Les populations concernées se sont ainsi retrouvées « prises au piège » face à des conditions socioéconomiques défavorables et auraient été amenées à limiter leur fécondité, par le biais notamment des reports de naissances à une période plus propice, d'une stratégie d'arrêt de la fécondité ou, plus en amont, du report d'un mariage ou du recours au célibat définitif. Ailleurs, où la transition de fécondité a été plus tardive, ce serait simplement parce que les populations ont eu la possibilité de recourir à d'autres stratégies pour faire face à un changement dans leurs habitudes socioéconomiques.

Discussions et conclusions

- 44 Cet article rassemble quelques résultats préliminaires d'une étude plus large centrée sur les systèmes démographiques d'ancien régime, plus particulièrement ceux typiques du milieu rural wallon dont la transition démographique a débuté parfois très tôt, dès la première moitié du 19^e siècle. À ce stade, il est encore loin de proposer une réponse claire et précise quant à la question des interrelations entre contextes (entendus au sens large) et composantes démographiques. Les premiers résultats permettent cependant d'insister sur différents points. Le cadre théorique des régimes démographiques apporte un regard intéressant lorsqu'il est question d'analyser les interactions entre contexte et démographie. Il permet notamment de proposer des pistes explicatives au déclin de la fécondité qui survient à des moments différents dans des espaces pourtant proches géographiquement et parfois même socioéconomiquement. Le 19^e siècle est une période de profonds changements, qui affectent énormément les structures socioéconomiques de l'époque. À certaines

périodes, les épisodes de crise ont pu jouer un rôle majeur dans la transition démographique, jusqu'à avoir conduit les populations à revoir leurs comportements démographiques pour les ajuster aux nouvelles contraintes. Ces épisodes auront ainsi parfois joué le rôle de « détonateur », parfois amplifié des tendances qui avaient été initiées quelques temps auparavant [Eggerickx *et al.*, 2016]. Dans le cas de l'Entre-Sambre-et-Meuse et de l'Ardenne, la réponse que constituait le déclin de la fécondité a bien eu lieu dans des contextes de crises typiques du 19^e siècle. La réponse, qui était au départ destinée à répondre momentanément à une modification conjoncturelle du contexte, se serait ainsi transformée en une caractéristique structurelle et inhérente à ces espaces, lorsque le mouvement de limitation des naissances s'est finalement généralisé à l'ensemble des populations [Eggerickx, 2004, p. 472].

- 45 Ces premiers résultats restent encore au conditionnel puisque la démonstration de l'existence de telles stratégies d'adaptation doit s'appuyer sur des analyses plus complexes (tenant notamment compte de la dimension de calendrier de nuptialité et de natalité) et pas seulement sur un simple examen des tendances d'intensité. Bien entendu, prudence est également de mise lorsqu'il convient de déterminer le sens de la relation entre le contexte et les composantes démographiques : il s'agit probablement plutôt d'une interrelation, l'un et l'autre s'influençant mutuellement, qu'une simple relation de cause à effet, où les composantes démographiques ne sont envisagées que sous l'angle des conséquences du contexte global. Dans les sociétés d'ancien régime, les composantes démographiques sont largement influencées par les caractéristiques des fonctionnements économiques locaux, avec un objectif « à la Malthus » clair de parvenir à maintenir un équilibre, certes précaire, entre les deux [Eggerickx *et al.*, 2016]. Chez Dupâquier [1972], le mécanisme autorégulateur passe par la composante de la nuptialité : une période économique plus incertaine, ou plus fragile, entraînerait avec elle une hausse de l'âge au mariage et de la fréquence du célibat définitif. Chez Davis [1963] et Friedlander [1969, 1983], les migrations s'adjoignent à la composante nuptiale pour élargir l'éventail des réactions face à une crise. C'est la disponibilité de ces stratégies qui explique le retard éventuel de certains espaces en matière de déclin de la fécondité. C'est également la raison pour laquelle Alter *et al.* [2010] insistent tant sur le caractère inédit que peut prendre une transition démographique locale : désormais, il n'y a plus un modèle unique destiné à être emprunté par l'ensemble des régions et des pays ; la forme de la transition et la rupture qu'elle engendrera avec le fonctionnement précédent sont fonctions des alternatives disponibles. Le modèle braudélien va encore un pas plus loin, avec l'ajout de solutions socioéconomiques (cumul de revenus, diversification des activités, etc.) comme alternative pour répondre à un déséquilibre entre ressources et populations [Braudel, 1990]. Il est donc évidemment plutôt question d'une interaction entre économie et démographie, où l'une et l'autre s'influencent mutuellement.
- 46 Au-delà de ces premières conclusions, les apports de l'article et les questionnements qu'il met en avant sont aussi et surtout méthodologiques. Il se positionne à l'échelon local et tente, à partir de données inédites et de méthodes testées et approuvées à une échelle géographique plus large, de retracer les grandes tendances de mortalité, nuptialité et fécondité. Si, à partir des instruments de données géolocalisés et décentralisés depuis la fin du 20^e siècle, il est acquis en Belgique de reconstituer les comportements des populations à une échelle aussi désagrégée que la commune, cela l'est beaucoup moins pour le 19^e siècle. Ce n'est pourtant pas faute de données

disponibles. Mais pour dépasser les analyses classiques des taux bruts de natalité, nuptialité et mortalité, des données plus pointues sont requises, et pas toujours disponibles à l'échelle locale qu'est la commune ou le village d'intérêt. Dans ce cadre, une série d'hypothèses a été posée, et permet de proposer des estimations d'indicateurs de fécondité plus robustes que le taux brut de natalité et dépourvus d'éventuels effets de structure. Ces hypothèses ne sont probablement pas sans conséquences, mais elles constituent un bon compromis entre des mesures géographiques agrégées et désagrégées.

- 47 Les aspects méthodologiques sous-jacents à cet article restent discutables et constituent dans ce cadre un réel défi. À de nombreux égards, ils sont perfectibles, notamment parce qu'ils portent exclusivement sur l'intensité de la fécondité et pas du tout sur la dimension de calendrier. Or, face à une crise, les couples peuvent décider de réduire la taille de leur descendance finale (ce qui se répercutera sur l'intensité de fécondité) mais aussi de reporter une naissance à une période plus propice (et dans ce cadre, il incombe également de tenir compte des aspects de calendrier de fécondité). Il existe aussi un réel flou autour de la qualité des données et des définitions utilisées pour les événements étudiés. À plusieurs reprises, nous avons constaté que les données disponibles se réfèrent selon les années aux événements de fait ou de droit, aux populations de fait ou de droit. Même si de telles variations posent des questions en termes de rigueur méthodologique, l'effet de ces changements de définitions est sans doute négligeable sur les résultats¹⁹, compte-tenu du caractère relativement sédentaire des populations. Il en va de même sur la définition des événements observés, spécialement sur ce qu'est une naissance, un décès, et surtout un enfant présenté sans vie ou mort-né. Tandis que pour certaines périodes, les enfants mort-nés sont assimilés aux décès et aux naissances, à d'autres, ils ne sont repris que parmi les décès. Et cela pose sans doute des enjeux méthodologiques un peu plus importants puisque la survenue d'un tel événement n'est sans doute pas indépendante du contexte économique ou sanitaire de l'époque²⁰.
- 48 Outre le travail méthodologique autour des indicateurs démographiques et des définitions des événements étudiés, il conviendrait aussi d'approfondir le travail de contextualisation de la mortalité au 19^e siècle, notamment en consultant la littérature historique locale, la littérature grise ou les rapports des commissions médicales provinciales pour détecter et identifier des crises parfois très localisées dans le temps ou dans l'espace. Quelques auteurs insistent beaucoup sur le caractère localisé de certains épisodes de crises [Lebrun, 1980; Neven, 2003] qui, « noyés » dans un agrégat géographique ou temporel plus large, passent complètement inaperçus alors qu'ils ont pu, en leur temps, présenter de graves conséquences pour les populations concernées.
- 49 À ce stade des analyses, de nombreuses questions restent encore en suspens. Les résultats présentés ici restent cantonnés à l'échelle agrégée des populations prises dans leur ensemble, basés sur des comportements moyens où les particularités individuelles et les disparités socioéconomiques sont complètement occultées au profit d'une analyse portant sur des espaces locaux. Or, il est aujourd'hui acquis que le contrôle de la fécondité a été initié par quelques couples puis s'est progressivement généralisé à l'ensemble de la population ; c'est le postulat de base sous-jacent aux approches diffusionnistes du contrôle de la fécondité [Eggerickx, 2015; Costa, 2015; Bardet, 1990; Dribe et al., 2017]. Dans la même lignée, il serait intéressant d'approfondir la relation entre contexte et démographie, en tenant compte des caractéristiques individuelles qui

permettraient éventuellement d'identifier les groupes les plus vulnérables face à des bouleversements économiques ou sanitaires. À ce titre, des analyses individuelles, centrées notamment sur les histoires de vie des individus, seraient intéressantes à plus d'un titre. Elles alimenteraient sans aucun doute les débats déjà entamés, et pourraient être porteuses de nouveaux enseignements quant aux (dis-)continuités des comportements entre groupes sociaux, entre générations ou encore à l'intérieur de mêmes lignées familiales.

BIBLIOGRAPHIE

- ALTER GEORGE. (1988). *Family and the Female Life Course. The Women of Verviers, Belgium, 1849-1880*. Madison: The University of Wisconsin Press, 226 p.
- ALTER GEORGE, ORIS MICHEL, NEVEN MURIEL. (2007). When protoindustry collapsed. Fertility and the demographic regime in rural Eastern Belgium during the industrial revolution. *Historical Social Research*, 32 (2), pp. 137-159
- ALTER GEORGE, ORIS MICHEL, NEVEN MURIEL. (2010). Le déclin de la fécondité dans les campagnes de Belgique orientale. In T. Eggerickx-J.-P. Sanderson (Eds.), *Histoire de la population de Belgique et de ses territoires* (pp. 489-525). Louvain-la-Neuve: Presses universitaires de Louvain.
- BARDET JEAN-PIERRE. (1990). Innovators and imitators in the practice of contraception in town and country. In A. Van der Woude, J. De Vries, A. Hayami (Eds.), *Urbanization in History. A process of Dynamic Interactions* (pp. 264-281). Oxford: Clarendon Press.
- BIDEAU ALAIN. (1983). Les mécanismes autorégulateurs des populations traditionnelles *Annales Economies, Sociétés, Civilisations* (5), pp. 1040-1057
- BOURGUIGNON MÉLANIE. (2019). *Se marier pour faire face à des contraintes macro et micro ? Jalons de la nuptialité au 19^e en milieu rural wallon*. Communication réalisée dans le cadre du XVIII^e colloque national de démographie (CUDEP), « Unions, Désunions, Non union », 21-24/05/2019, Dijon (France).
- BRAUDEL FERNAND. (1990). *L'identité de la France. Espace et Histoire. Tome I*. Paris, 410 p.
- BRÉE SANDRA. (2016). *Paris l'inféconde. La limitation des naissances en région parisienne au XIX^e siècle*. Paris: Editions de l'Ined, 240 p.
- BRUNEEL CLAUDE, et al. (1989). *Hesbaye Brabançonne et pays de Hannut*. Liège, Bruxelles: Pierre Mardaga Editeur, 237 p.
- BRUNEEL CLAUDE, DAELEMANS FRANK, DORBAN MICHEL, VANDENBROEKE CHRISTIAN. (1987). Population et subsistance dans l'espace belge (XVI^e-XIX^e siècles). In A. Fauve-Chamoux (Ed.), *Evolution agraire et croissance démographique* (pp. 293-324). Liège.
- CHESNAIS JEAN-CLAUDE. (1986). *La transition démographique. Etapes, formes, implications économiques. Etude de séries temporelles (1720-1984) relatives à 67 pays*, Travaux et documents, Cahier n° 113. Paris: INED, 580 p.

- CHEVET JEAN-MICHEL. (1993). Les crises démographiques en France à la fin du XVIIe et au XVIIIe siècle: un essai de mesure. *Histoire & Mesure*, 8 (1-2), pp. 117-144
- COALE ANSLEY J., WATKINS SUSAN COTTS. (1986). *The Decline of Fertility in Europe*. Princeton: Princeton University Press, 484 p.
- COSTA RAFAEL. (2015). *Diffusion effects in the Belgian fertility transition. Space-time analyses at the municipal and individual levels (1887-1934)*. (Thèse défendue en vue de l'obtention du titre de docteur en sciences politiques et sociales (démographie)), Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 185 p.
- DAVIS KINGSLEY. (1963). The theory of change and response in modern demographic history. *Population Index* (29), pp. 345-366
- DEBUISSON MARC. (2015). *Régimes démographiques et structures socio-économiques. Les communautés villageoises de la province de Namur durant la première moitié du 19e siècle*, Population, Famille et Société / Population, Family, and Society. Genève, 749 p.
- DENIS HECTOR. (1897). *Le mouvement de la population et ses conditions économiques*, 22 p.
- DEVOS ISABELLE. (1999). Marriage and economic conditions since 1700: the Belgian case. In I. DevosL. Kennedy (Eds.), *Marriage and Rural Economy. Western Europe since 1400* (pp. 101-132). Turnhout: Brepols.
- DRIBE MARTIN, et al. (2017). Socioeconomic status and fertility decline: Insights from historical transitions in Europe and North America. *Population Studies*, 71 (1), pp. 3-21
- DUPÂQUIER JACQUES. (1972). De l'animal à l'homme : le mécanisme autorégulateur des populations traditionnelles. *Revue de l'Institut de Sociologie* (2), pp. 178-211
- DUPÂQUIER JACQUES. (1979). L'analyse statistique des crises de mortalité. In H. CharbonneauA. Larose (Eds.), *Les grandes mortalités: étude méthodologique des crises démographiques du passé* (pp. 83-112). Liège: Union Internationale pour l'Etude Scientifique de la Population.
- EGGERICKX THIERRY. (2004). *La dynamique démographique et la transition de la fécondité dans le bassin industriel de la région de Charleroi, de 1831 à 1910* (Vol. 3/1, Histoire quantitative et développement de la Belgique). Bruxelles: Académie Royale de Bruxelles, 561 p.
- EGGERICKX THIERRY. (2015). Régimes et transitions démographiques en Europe de l'Ouest. Un essai de synthèse. *Annales de Démographie Historique* (1), pp. 113-148
- EGGERICKX THIERRY, BOURGUIGNON MÉLANIE. (2015 (à paraître)). La fécondité dans les régions frontalières du Sud de la Belgique : entre précocité et retard (1840-1914). In *Hommes et commerce de frontières (15e-19e siècles)*.
- EGGERICKX THIERRY, BRÉE SANDRA, BOURGUIGNON MÉLANIE. (2016). Transition de fécondité et évolutions économiques du 18e au 21e siècle. *Revue belge d'histoire contemporaine*, XLVI (3/4), pp. 46-74
- EGGERICKX THIERRY, DEVOS ISABELLE. (2014). Les populations rurales en Europe occidentale de la fin du 18ème siècle aux années 1960. *Espace populations sociétés [en ligne]* (1), pp. 1-7
- ETCHELECOU ANDRÉ. (1994). Espace, développement, régulation démographique : du local au planétaire. In AIDELF (Ed.), *Les modes de régulation de la reproduction humaine. Incidence sur la fécondité et la santé (Actes du colloque de Delphes, 1992)* (pp. 133-147). Paris.
- FRIEDLANDER DOV. (1969). Demographic Responses and Population Change. *Demography*, 6 (4), pp. 359-381

- FRIEDLANDER DOV. (1983). Demographic Responses and Socioeconomic Structure: Population Processes in England and Wales in the Nineteenth Century. *Demography*, 20 (3), pp. 249-272
- JULIN ARMAND, LESOIR EDMOND. (1943). Les facteurs moraux et matériels du recul de la natalité. Deuxième partie. Effets des facteurs matériels et des facteurs intermittents. *Revue de l'Institut International de Statistique*, 11 (3/4), pp. 113-149
- LEBOUTTE RENÉ. (1991). Motivations des acteurs de la transition démographique. de l'analyse quantitative à l'enquête orale dans la région liégeoise (fin XIXe - XXe siècle). In L. A. E. Helin (Ed.), *Historiens et populations* (pp. 281-300). Louvain-la-Neuve: Academia.
- LEBOUTTE RENÉ. (1995). Les transitions démographiques dans les mutations globales des sociétés occidentales des XVIIIe et XIXe siècles. In D. Tabutin, T. Eggerickx, C. Gourbin (Eds.), *Transitions démographiques et sociétés. Chaire Quetelet 1992* (pp. 9-32). Louvain-la-Neuve: Academia.
- LEBRUN FRANÇOIS. (1980). Les crises démographiques en France aux XVIIe et XVIIIe siècles. *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations* (2), pp. 205-234
- LERIDON HENRI. (2014). Introduction. Théories de la fécondité: des démographes sous influence? In H. Leridon (Ed.), *Les théories de la fécondité* (pp. 9-47). Paris: Editions de l'Ined.
- LESTHAEGHE RON. (1977). *The decline of Belgian Fertility, 1800-1970*. Princeton: Princeton University Press, 280 p.
- LESTHAEGHE RON. (1991). Moral Control, Secularization and Reproduction in Belgium (1600-1900). In L. A. E. Hélin (Ed.), *Historiens et populations* (pp. 259-279). Louvain-la-Neuve: Société Belge de Démographie, Academia.
- LIVI BACCI MASSIMO. (1999). *La population dans l'histoire de l'Europe*. Paris, 320 p.
- MASUY-STROOBANT GODELIEVE. (2010). Mères et nourrissons. Aux origines de la protection maternelle et infantile en Belgique. In T. Eggerickx, J.-P. Sanderson (Eds.), *Chaire Quetelet 2005. Histoire de la population de la Belgique et de ses territoires* (pp. 627-656). Louvain-la-Neuve: Presses universitaires de Louvain.
- MATTHYS CHRISTA. (2012). *Sex and the city. Servants and the Diffusion of Fertility Control in Flanders, 1830-1930* (Thèse de doctorat), Ghent, 445 p.
- NEVEN MURIEL. (2003). *Individus et familles: les dynamiques d'une société rurale. Le pays de Herve dans la seconde moitié du 19ème siècle*, Droz. Genève, 530 p.
- ORIS MICHEL. (1991). *Economie et démographie de Huy au 19e siècle. Essai sur le fondement de la transition démographique en milieu urbain*. (Thèse de doctorat), Université de Liège, Liège.
- POULAIN MICHEL. (1996). A propos du déclin de la fécondité wallonne et plus particulièrement celle de l'Entre-Sambre-et-Meuse. In A. Bideau, A. Perrenoud, K. A. Lynch, G. Brunet (Eds.), *Les systèmes démographiques du passé* (pp. 295-309).
- ROY LÉON. (1994). Les Calamités en Belgique et la recherche généalogique. *Les "Cahiers de généalogie"* (2), pp. 1-29
- SARDON JEAN-PAUL. (1995). Indice de Coale, indices comparatifs, génération moyenne, indicateur conjoncturel et composantes. *Population*, 50 (1), pp. 170-176
- SCHUMACHER RETO. (2010). *Structures et comportements en transition. La reproduction démographique à Genève au 19 e siècle*, Population, Famille et Société / Population, Family, and Society. Berne, 549 p.

- SÉGUY ISABELLE, THÉRÉ CHRISTINE. (2016). Démographie et famine: un article pionnier. *Population*, 71 (3), pp. 577-581
- SMITH RICHARD. (2007). Periods, Structures and Regimes in Early Modern Demographic History. *History Workshop Journal* (63), pp. 202-218
- SMITH RICHARD M. (1992). Influences exogènes et endogènes sur le "frein préventif" en Angleterre, 1600-1750: quelques problèmes de spécification. In A. Blum, N. Bonneuil, D. Blanchet (Eds.), *Modèles de la démographie historique* (pp. 175-191). Paris: Editions de l'Institut National d'Etudes Démographiques.
- TABUTIN DOMINIQUE. (1985). Les limites de la théorie classique de la transition démographique pour l'Occident du XIXème siècle et le Tiers-monde actuel. In *Actes du Congrès international de la population, Florence 1985* (Vol. 4, pp. 357-371). Liège: UIESP.
- VAN POPPEL FRANS, NELISSEN JAN. (1999). Economic opportunities and age at marriage: an analysis of 19th century micro data for the Netherlands. In I. Devos, L. Kennedy (Eds.), *Marriage and Rural Economy. Western Europe since 1400* (pp. 152-178). Turnhout: Brepols.
- VANDENBROEKE CHRISTIAN. (1977). Caractéristiques de la nuptialité et de la fécondité en Flandre et au Brabant aux XVIIe - XIXe siècles. *Annales de Démographie Historique*, pp. 7-20
- VÉRON JACQUES. (2000). Les régimes démographiques: concepts et mesure. In *Régimes démographiques et territoires: les frontières en questions. Actes du colloque international de La Rochelle* (pp. 5-7). Paris: AIDELF-PUF.
- VILQUIN ERIC. (2006). Chapitre 97. Histoire de la pensée démographique jusqu'en 1940. In J. V. e. G. W. Graziella Caselli (Ed.), *Démographie: analyse et synthèse. VII Histoire des idées et politiques de population* (pp. 11-53). Paris: Editions de l'Institut national d'Etudes Démographiques.
- VRIELINCK SVEN. (2000). *De territoriale indeling van België (1795-1963): Bestuursgeografisch en statistisch repertorium van de gemeenten en de supracommunale eenheden (administratief en gerechtelijk). Met de officiële uitslagen van de volksstellingen* (Vol. 1, 2 et 3). Leuven: Universitaire pers Leuven, 2104 p.
- WILSON CHRIS. (2013). Thinking about post-transitional demographic regimes: a reflection. *Demographic Research*, 28, pp. 1373-1388
- WILSON CHRIS, AIREY PAULINE. (1999). How can a homeostatic perspective enhance demographic transition theory. *Population Studies*, 53 (2), pp. 117-128

ANNEXES

Détails des données requises pour le calcul des indicateurs

Indicateurs	Informations requises	Sources	Granularité spatiale
Taux bruts de natalité, nuptialité et mortalité	Naissances, mariages et décès	1803-1840 : Registres d'Etat civil 1841-1849 : Statistiques publiées 1851-1856 : Registres d'Etat civil 1856-1910 : Statistiques publiées	Anciennes communes

	Effectifs de population	1800-1831 : recensements de population [Vrielinck, 2000] avec interpolation linéaire pour les périodes intercensitaires 1831-1910 : Statistiques publiées	Anciennes communes
Indice I_f	Naissances	Voir ci-dessus	Anciennes communes
	Taux de fécondité des Huttérîtes	Coale et Watkins [1986]	/
	Proportions de femmes par groupe d'âge	Recensements de population de 1846, 1856, 1880 et 1890	Provinces (1846-56) et arrondissements (1880-90)
	Effectifs de population	Voir ci-dessus	Anciennes communes
ICF	If	Voir ci-dessus	Anciennes communes
	ICF Huttérîtes	Coale et Watkins [1986]	/
Indices de Dupâquier	Taux bruts de mortalité, natalité et nuptialité	Voir ci-dessus	Anciennes communes

NOTES

1. Cette définition est inspirée de celles proposées et discutées par Livi Bacci [1999], Etchelecou [1994], Véron [2000], Eggerickx [2015] et Debuissou [2015].
2. Ce point théorique est largement inspiré de l'article de synthèse portant sur les régimes démographiques de T. Eggerickx [2015], de celui traitant des relations entre transition de fécondité et évolutions économiques du 18^e au 21^e siècle écrit par T. Eggerickx, S. Brée et M. Bourguignon [2016] et du livre de R. Schumacher [2010] portant sur les structures et comportements démographiques de Genève au 19^e siècle.
3. En Wallonie, la fécondité a commencé de baisser quasiment trente ans avant la Flandre.
4. Retard de l'âge au mariage, augmentation de la fréquence du célibat définitif...
5. Avortements, méthodes contraceptives, migrations internes, migrations internationales...
6. Expressions issues du texte de Leboutte [1991] lorsqu'il s'est réapproprié la théorie formulée par Denis [1897].
7. Ces deux régions comprennent ensemble une centaine d'anciennes sections de communes.
8. Ces données ont été collectées antérieurement par les membres du Centre de recherche en démographie, notamment Thierry Eggerickx et Marc Debuissou.
9. La mobilisation de sources diverses peut entraîner des changements dans les définitions des événements collectés ; nous reviendrons ultérieurement sur ce point.
10. L'an VIII de la république s'étend du 23 septembre 1799 au 22 septembre 1800.
11. Notre numérateur correspond plus exactement, pour une année donnée, à la moyenne des naissances observées durant l'année x et les deux années encadrantes pour minimiser l'effet des petits nombres fréquents à cette échelle spatiale fine.

12. Sans distinction ici des communes rurales ou urbaines ; sont utilisées les structures totales des arrondissements.
13. C'est le référent des Huttérites qui est utilisé ici pour définir la fécondité naturelle, non contrôlée par les couples.
14. Englobant respectivement les communautés sélectionnées en Ardenne et dans l'Entre-Sambre-et-Meuse.
15. Costa [2015] a utilisé le seuil de lecture 0,7 pour les indices de fécondité légitime, seuil en-dessous duquel on considère que les couples exerceraient une forme de contrôle sur leurs comportements féconds.
16. Dès les années 1940-50, Jean Meuvret serait l'un des premiers à avoir creusé les effets des crises de subsistance notamment en France, durant les 17^e et 18^e siècles [Séguy & Théré, 2016].
17. Cette dimension ne sera pas intégrée dans le cadre des analyses présentées dans cet article.
18. Le caractère très localisé dans le temps des pics observés durant la première moitié du 19^e siècle est important. Il mériterait d'être approfondi à l'aide d'archives, notamment les rapports des commissions médicales provinciales qui font état des épidémies, gripes et hivers rudes à l'échelle des communes.
19. Des tests ont été réalisés pour les années lors desquelles les décès (événements les plus affectés par les définitions de fait ou de droit) de fait et de droit étaient publiés (1843, 1845, 1848) ; pour les provinces de Namur et Luxembourg, les variations des taux bruts de mortalité restent extrêmement faibles, que l'on tienne compte de l'une ou de l'autre information, comprises pour ces trois années, entre 0,1 et 0,3‰.
20. Des études approfondies sur la mortalité des enfants durant les 19^e et 20^e siècles ont été réalisées ; entre 1841 et la veille de la Première Guerre Mondiale, la mortinatalité, soit celle observée avant ou pendant l'accouchement et concernant des enfants considérés comme viables [Masuy-Stroobant, 2010, p. 630], était encore estimée à plus de 30 pour 1 000 naissances [Masuy-Stroobant, 2010].
-

RÉSUMÉS

Si les relations entre économie et démographie ont été plusieurs fois discutées, elles sont longtemps restées focalisées sur les zones urbaines et industrielles. Or un faisceau de présomptions laisse penser que des prémices de contrôle des naissances sont apparus au sein du monde rural wallon. L'objectif de cet article vise à réinterroger cette dynamique entre économie et démographie, partant du postulat théorique que si des foyers précoces de contrôle de naissances sont détectés, il s'agit en réalité d'espaces où les populations ne disposent pas d'autres alternatives pour faire face à une rupture d'équilibre entre ressources et populations. Les résultats préliminaires présentés dans le cadre de cet article semblent soutenir l'idée que le cadre théorique des régimes démographiques apporte un regard intéressant pour l'analyse des interactions entre contexte économique et démographie. Les faibles fécondités observées très tôt durant le 19^e siècle dans l'Entre-Sambre-et-Meuse et en Ardenne namuroise seraient ainsi le résultat de comportements ajustés de la part des populations face à des conditions d'existence moins favorables. La plupart du temps, le déclin de la fécondité a bien eu lieu dans des contextes de crises typiques du 19^e siècle. Mais la réponse démographique, qui était au départ probablement destinée à répondre momentanément à une modification conjoncturelle du contexte, se serait transformée en une caractéristique structurelle et inhérente à ces espaces

lorsque le mouvement de limitation des naissances s'est généralisé à l'ensemble des espaces et des populations.

Although relationships between economic and demographic changes have been debated several times, they have long remained focused on urban and industrial areas. Converging evidences however suggest that early birth control have been emerging in rural Wallonia. The aim of this article is to examine the dynamic between economic and demographic changes. We start from the theoretical assumption that regions where early birth control is observed are actually spaces where populations did not have any other alternatives to deal with a break in the balance between resources and populations. The preliminary results seem to support the idea that the theoretical framework of “demographic regimes” provides an interesting perspective to analyze interactions between economic context and population dynamics. Low fertilities observed very early during the 19th century in the South of rural Wallonia would thus be the result of adjusted behaviors that allow populations to face precarious living conditions. Most of time, birth control took place in typical 19th-century crisis contexts. However, this demographic answer, which was probably initially intended to respond momentarily to a modification of the context, would have turned into a structural and inherent feature when birth control became generalized to all spaces and populations.

INDEX

Mots-clés : démographie, économie, fécondité, 19e siècle, milieu rural, Belgique, Wallonie

Keywords : demography, economics, fertility, 19th century, rural area, Belgium, Wallonia

AUTEUR

MÉLANIE BOURGUIGNON

Doctorante, Aspirante F.R.S-FNRS

Centre de recherche en démographie

Université catholique de Louvain